

IDENTITE LICENCIE	
Nom d'usage du licencié	Nom de naissance :
Prénom	Civilité : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Date de naissance :
Adresse	Code Postal : 974--
Ville :	
Tél : __/__/__/__/__ mail obligatoire pour recevoir la licence :	
Si mineur : Nom et Prénom du représentant légal	
Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et demande l'adhésion au club et la souscription d'une licence FFRS	
Signature :	
PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	
Nom :	Prénom : Tél : __/__/__/__/__
Lien avec l'adhérent (cochez la case correspondante) : Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre (préciser) <input type="checkbox"/>	
DEMANDE DE LICENCE	
1ere demande <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>
Fonctions : Sportif <input type="checkbox"/> Non pratiquant <input type="checkbox"/> Officiel de match <input type="checkbox"/> Educateur sportif <input type="checkbox"/> Dirigeant <input type="checkbox"/> Encadrant <input type="checkbox"/>	
Discipline : Roller hockey <input type="checkbox"/>	Roller/randonnée <input type="checkbox"/>
TARIF : 180 €	ANCIENS ADHERANTS
Règlement possible en 3 fois soit par : - chèque à l'ordre du SPRC - CB via asso-connect - Espèces (en 1 fois)	Licence n°
	Maillot n°
	Couleur Roue réussie
REDUCTIONS (cumulables)	
Réduction PASS SPORT : Cette aide de l'État de 50 € est destinée aux bénéficiaires nés entre :	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus ; ● Le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus ; ● Le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans. ● Les étudiants âgés au plus de vingt-huit ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023. 	
Code alphanumérique de 9 caractères : __/__/__/__/__/__/__/__/__ (à récupérer avec le mail envoyé par la CAF)	
Plan 5000 licences : Cette aide d'un montant maximum de 100 € pour le financement du coût d'une inscription (licence + cotisation) est destiné aux Jeunes de moins de 21 ans ayant des parents bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). <i>Pièces à fournir :</i> Attestation CAF de moins de 3 mois, Justificatif d'identité de son enfant (carte nationale d'identité ou passeport), Justificatif de domicile de moins de 3 mois du responsable légal.	

Droit à l'image : joindre une photo lors de l'inscription (obligatoire pour les compétiteurs et officiels de match)

Je soussigné (nom, prénom) Autorise N'autorise pas (cocher la case correspondante), le club, la fédération ou ses ligues /comité départementaux, à utiliser sur ses supports de communication, ma photo d'identité ou les photos prises lors des manifestation, à des fins exclusives de promotion de ces activités et à des fins non commerciales. Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour la durée de la saison sportive.

Protection des données personnelles

Pour la souscription à une licence FFRS, les données renseignées sur ce formulaire sont collectées et traitées informatiquement via un outil de gestion de licences, dans le respect du Règlement UE 216/679 du 27 juillet 2016 et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978. La collecte des données susvisées est indispensable au traitement de la demande de licence, pour l'enregistrement et la gestion des licences dématérialisées et garantir aux licenciés l'accès aux disciplines, l'organisation de la pratique et des compétitions. Les données sont conservées en base active pour la durée de la licence, puis en base intermédiaire pour une durée assortie au délai de prescription Civil et à la prescription pénale pour certaines catégories de licenciés.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte relative à la politique de traitement des données par la FFRS (www.rolskanet.fr > RGPD/CGU en bas de page) et notamment des droits d'accès, de limitation, de rectification et d'opposition dont je dispose sur mes données.

Je consens à la collecte et au traitement de mes données dans les conditions de la Charte, dans la poursuite des finalités de l'outil de gestion de licences. A défaut, le service de licence dématérialisée ne me sera pas accessible. Pour toute question, je contacte contact@ffroller-skateboard.com

Je donne mon consentement à la réception, par voie électronique :

d'offres commerciales de newsletters et informations fédérales

Le club et l'adhérent sont informés que l'activation de la licence prendra effet après saisie des mentions obligatoires du présent formulaire dans la base de données Rolskanet.

Honorabilité (réservé à l'éducateur sportif et à l'encadrant)

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (dirigeant d'association) au sens des articles L. 212-1 et L.322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris

Fait à, le
Signature du licencié (ou s'il est mineur de son représentant légal)

Nom du club :

ADULTE (MAJEUR à la date de saisie de la demande)

Certificat médical pour une création de licence ou un renouvellement après 3 années consécutives

- **datant de moins d'un an** au jour de la saisie de la licence
- **obligatoire** pour une licence **pratiquant** loisir et compétition

Je soussigné, Dr Date de l'examen
certifie que Signature et cachet : Dr

- ne présente aucune contre-indication à la pratique du ou des sports ci-dessous :
roller / skateboard / trottinette

en loisir en compétition en tant qu'arbitre/juge

Attestation de questionnaire santé pour un renouvellement de licence

- **obligatoire** pour une demande de **renouvellement de licence pratiquant** loisir et compétition
- **2 renouvellements consécutifs maximum** (un nouveau certificat médical est nécessaire dès la 4^{ème} année)

Je soussigné, Monsieur/Madame Dr atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Le Signature

Si vous avez été touché par le Covid-19 ou en contact avec une personne touchée par le Covid-19, si vous arrêtez ou réduisez fortement votre activité physique habituelle pendant le confinement, ou si vous présentez une prise de poids significative suite au confinement, il vous est fortement recommandé de consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique intense ou répétée

JEUNE (Mineur à la date de saisie de la demande)

Certificat médical OBLIGATOIRE pour une création de licence ou un renouvellement après 3 années consécutives

- **datant de moins d'un an** au jour de la saisie de la licence
- **obligatoire** pour une licence **pratiquant** loisir et compétition

Je soussigné, Dr Date de l'examen
certifie que Signature et cachet : Dr

- ne présente aucune contre-indication à la pratique du ou des sports roller /hockey in line en simple surclassement :
 en loisir en compétition en tant qu'arbitre/juge

Attestation de questionnaire santé pour un renouvellement de licence

- **obligatoire** pour une demande de **renouvellement de licence pratiquant** loisir et compétition
- **2 renouvellements consécutifs maximum** (un nouveau certificat médical est nécessaire dès la 4^{ème} année)

Je soussigné, Monsieur/Madame Dr atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Le Signature

Si vous avez été touché par le Covid-19 ou en contact avec une personne touchée par le Covid-19, si vous arrêtez ou réduisez fortement votre activité physique habituelle pendant le confinement, ou si vous présentez une prise de poids significative suite au confinement, il vous est fortement recommandé de consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique intense ou répétée

Autorisation parentale simple surclassement

Je soussigné, Père, mère, responsable légal, sous réserve de spécification sur le certificat médical ci-dessus, autorise l'enfant ci-dessus nommé à pratiquer en compétition dans catégorie d'âge immédiatement supérieure

Le..... signature

REGLEMENT INTERIEUR

Loin d'être un simple règlement intérieur pour le club de Saint Paul, les quelques articles qui suivent valident votre inscription au sein du club et en officialisent quelques principes. La lecture avant la signature de l'adhésion en est donc obligatoire.

Article 1 : Pour des raisons de sécurité, un parent de licencié sera, à tour de rôle chargé de la surveillance des entraînements. L'objectif de cette présence n'est en aucun cas de faire la police ou la sécurité mais de pouvoir surveiller les enfants si, par suite d'un accident, l'entraîneur devait accompagner un licencié aux urgences. (Cas qui ne s'est pas présenté lors de ces 20 dernières années.)

Article 2 : Chaque patineur s'engage à respecter et à ranger le matériel après chaque utilisation.

Article 3 : L'entraîneur est responsable de son entraînement.

Article 4 : Les parents ne peuvent s'immiscer dans les entraînements.

Article 5 : Aucune remarque désobligeante d'un entraîneur, d'un patineur ou d'un parent à l'égard d'une autre personne ne sera tolérée sous peine d'exclusion après avertissement.

Article 6 : La présence et la participation de tous les parents sont obligatoires sur le bord du terrain pour les enfants de la section Rollers Baby.

Article 7 : Une tenue sportive correcte sera exigée par l'entraîneur pour une bonne pratique du patinage. Au cours d'une même saison sportive un patineur ne peut participer aux épreuves officielles que sous les couleurs de l'association sauf si l'association ne dispose pas d'équipe dans la catégorie d'âge du licencié.

Article 8 : Le port des protections suivantes est **OBLIGATOIRE** aussi bien à l'entraînement qu'en compétition :

- pour le hockey : casque (avec protection faciale pour les moins de 20 ans), coudières, jambières, gants et coquille et protections poitrine pour les filles.
- - Pour l'école de patinage : casque, coudières, genouillères, protège poignet.

Article 9 : Les parents peuvent exposer toutes leurs remarques au bureau lors des réunions ou des entraînements.

Article 10 : Présence aux entraînements des compétiteurs : les absences devront être justifiées. Un cahier de présence sera tenu à chaque entraînement.

Article 11 : Les horaires d'entraînements devront être respectés tant par l'entraîneur que par les patineurs.

Article 12 : En cas d'avis de fortes pluies de Météo France ou de vigilance cyclonique, le SPRC n'assurera pas les cours.

Article 13 : En s'inscrivant au Saint Paul Rollers Club, le licencié accepte de voir son image utilisée pour la promotion du Club sur tous types de moyens de communication (papier ou informatique) sans qu'il ne puisse demander de rémunération.

Fait à, le
Signature du licencié (ou s'il est mineur de son représentant légal)